

Marie Moret à Pierre-Étienne Carret, 7 décembre 1888

Auteur·e : [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 42 (6)

Collation 1 p. (396r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Pierre-Étienne Carret, 7 décembre 1888, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 13/02/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/52923>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [7 décembre 1888](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Carret, Pierre-Étienne](#)

Lieu de destinationVisker (Hautes-Pyrénées)

Description

RésuméN'a pas pu examiner l'étude envoyée qui a été remise à Doyen. Ne peut pas se consacrer entièrement aux manuscrits de son mari.

SupportEn haut de la lettre est mentionné "Vve" pour veuve.

Mots-clés

[Archives, Articles de périodiques](#)

Personnes citées

- [Doyen, Pierre-Alphonse \(1837-1895\)](#)
- [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

396

Guise Familière
7 X^e 88

Monsieur Carrel

J'ai bien reçu en son temps
votre lettre du 7 juillet. Je suis
véritablement confuse d'avoir
différé aussi longtemps la
réponse que je vous devrais.

J'espérais toujours avoir le
temps d'examiner votre
étude sur la souveraineté.
Mais trop de choses abrégent
déjà le temps que je devrais
consacrer uniquement
aux manuscrits laissés
par mon mari.

Je n'ai donc pu examiner
votre étude et ne pourrai
de vantage le faire d'autre

plusieurs mois. En cet état,
Monsieur, je l'ai remise à
M. Doyen, le gérant du
Désair, un des esprits les
plus ouverts que nous
ayons ici, puisque nous
ne manifestiez la pensée
que quelques membres
du Familière pourraient
s'y intéresser.

Veuillez agréer,
Monsieur, l'expression
de mes meilleures
sentiments.

Marie Gadin